

Conférence des cadres

Vice-Rectorat des Relations
Extérieures de la Coopération et des
Manifestations Scientifiques

I- Manifestations scientifiques :

(En plus du respect strict des procédures rappelées récemment voir email du V/Rectorat)

Nécessité :

Formation d'informaticiens sur les différentes plateformes destinées à la gestion des événements (actuellement réalisée par Mr. Benachour):

- OCS : Affiches, Agenda et Programme de l'évènement
- D/Space : Abstracts, contenus des interventions etc.
- Serveur Vidéo : Interventions plénières, interviews, etc.

Pour les deux dernières actions, les responsables scientifiques doivent travailler avec les personnels de l'Audio-visuel pour sélectionner les contenus.

II- Plateforme numérique des stages étudiants

La formation des informaticiens sur la plateforme vient d'être réalisée avec comme exercice réel la création de comptes pour tous les responsables de filières et de spécialités. Il reste à exploiter cette plateforme :

- Importation des étudiants avec des adresses email valides.
- Importation des entreprises partenaires
- Importation des tuteurs d'entreprises (voir ceux inscrits en Masters)

Ceci doit nous permettre non seulement de gérer les stages mais aussi de formaliser des procédures, de constituer une banque de données sur les secteurs économiques utiles pour augmenter le taux d'employabilité des diplômés.

❖ Remarques :

La procédure et les formulaires de stages doivent être importés du site de l'université vers le site des facultés (car méconnus des étudiants et même de certains chefs de département).

En plus d'exploiter les conventions, il est important que les enseignants visitent au moins une fois l'entreprise accueillante :

- Prendre connaissance du tissu industriel local : orienter les stagiaires ; sujets de mémoire et de thèse, etc....
- Responsabiliser les cadres d'entreprises inscrits en Master comme tuteurs des étudiants stagiaires.

III- L'international :

Renseigner le Vice-Rectorat sur toutes les actions avec l'international (avec convention ou non):

- Toutes les mobilités (Enseignants, Etudiants, Personnels)
- Préciser les structures d'accueil (identification)
- Projets de recherche communs
- Cotutelle, co-encadrement
- Suivi des bourses résidentielles (PNE, PROFAS,)
- Exploiter les mobilités pour de nouvelles conventions de coopération.